



Que faire en cas de blessure par piqûre d'aiguille trouvée au sein de la communauté?

Dans l'éventualité où une blessure causée par une piqûre d'aiguille trouvée dans la communauté survient, suivez les directives présentées ci-dessous. Ces directives s'appliquent également aux blessures causées par d'autres objets potentiellement contaminés ayant été trouvés dans la communauté.

1. **Laissez la plaie saigner librement.** Évitez d'y appliquer de la pression, car cela pourrait endommager les tissus et augmenter le risque d'infection.
 2. **Lavez la plaie avec de l'eau et du savon.** N'appliquez pas d'eau de Javel ou d'alcool sur la plaie.
 3. **Rendez-vous immédiatement au service des urgences de votre localité pour un suivi.**
- Une évaluation sera effectuée pour déterminer la nécessité d'administrer une prophylaxie post-exposition (p. ex. des médicaments ou des vaccins qui permettent de réduire davantage le risque de transmission de maladies). L'efficacité de ces médicaments diminue à mesure que le temps s'écoule depuis le moment où la blessure s'est produite, d'où l'importance de consulter un médecin le plus tôt possible.
 - Des analyses sanguines de base pour le virus de l'hépatite B (VHB), le virus de l'hépatite C (VHC) et le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) seront effectuées au cours de cette consultation et des analyses sanguines de suivi seront réalisées dans les trois mois suivants afin de s'assurer qu'aucun de ces virus n'a été transmis. [Lors de cette consultation, faites part à votre fournisseur de soins de santé du lien vers la page Web d'information de Santé publique Ottawa destinée aux professionnels de la santé.](#)
 - Votre fournisseur de soins de santé peut également vous recommander de vous faire vacciner contre le tétanos.

Quels sont les risques associés aux blessures par piqûre d'aiguille survenues lors d'une exposition dans la communauté?

Toute blessure par piqûre d'aiguille soulève des inquiétudes quant à l'exposition à des virus transmissibles par le sang, en particulier le VIH, le VHB et le VHC. Le risque de contracter ces virus en se blessant avec une aiguille trouvée dans la communauté est extrêmement faible et peut être réduit encore davantage si l'on reçoit rapidement des soins médicaux. Si la personne concernée a déjà été vaccinée contre le VHB, le risque de transmission du virus est pratiquement nul. Il est donc recommandé de s'assurer que ce vaccin et les autres vaccins sont à jour.

Le risque de transmission du VIH, du VHB et du VHC par une piqûre d'aiguille survenue dans la communauté est beaucoup plus faible que dans un milieu de soins de santé, pour les raisons suivantes :

- La blessure ne survient pas immédiatement après l'utilisation de l'aiguille.
- L'aiguille contient rarement du sang frais.
- Tout virus présent aura été exposé à des conditions favorables au dessèchement et aux températures ambiantes.
- Les blessures sont généralement superficielles.